

Vous trouverez ci-dessous les questions de vos RP FSU Emploi 31 et les réponses de la DT 31

1: Permanence délocalisée de France Travail à Grenade sur Garonne (envoyée le 24 avril)

Les **RP FSU Emploi 31** ont découvert dans le Petit Journal du net du 23 avril 2024 l'article ci contre.

Les **RP FSU emploi 31** notent la mise en œuvre de permanence délocalisée de France Travail, comme à Grenade sur Garonne à la fin du mois de mai.

Les **RP FSU emploi 31** vous demandent s'il s'agit d'un mode organisationnel pérenne ?

Si oui sur quelle fréquence ?

GRENADE-SUR-GARONNE

ACTUALITÉS /

PERMANENCE DÉLOCALISÉE DE FRANCE TRAVAIL

EMPLOI PUBLIÉ LE 23 AVRIL 2024

Le Service Emploi Insertion de la Communauté de communes des Hauts Tolosans, en partenariat avec France Travail (ex Pole emploi), vous propose une nouvelle permanence délocalisée de conseillers France Travail dans ses locaux (10A allées Alsace Lorraine 31330 Grenade sur Garonne) le **mardi 28 mai de 9h à 16h**.

Au programme de 9h à 12h , entretiens individuels sur le thème de l'indemnisation et le placement et de 14h-16h , atelier collectif « les essentiels de France Travail ».

Des conseillers France Travail répondront à toutes vos questions lors de cet atelier.

Inscription au 05 62 79 17 39.

Réponse de la DT (le 25 avril)

Ce dispositif existe depuis 2 ans. Le calendrier est calé avec la collectivité en fonction des besoins et il combine des ateliers et des entretiens en proximité.

2: Second poste de RM à Blagnac (envoyée le 24 avril)

Les **RP FSU emploi 31** vous demandent s'il est envisagé de créer un second poste de RM à Blagnac au regard de l'effectif de ce site ?

Réponse de la DT (le 25 avril)

Comme vous le savez, les postes de RM sont diffusés en fonction de l'augmentation des effectifs. Blagnac n'est pour l'instant pas concerné pas une création de poste de RM.

Vous trouverez ci-dessous nos questions en attente de réponse de la DT

3: Bar à offre et facteurs de risques musculo squelettiques et oculaires (envoyée le 23 avril)

Plusieurs agences développent le concept de "bar à offres". Au delà du vocable utilisé, qui pour la FSU emploi n'est pas adapté à une situation de travail, les **RP FSU emploi 31** vous interpellent sur les facteurs de risques musculo squelettiques et oculaires auxquels sont exposés les agents.

En effet, les agents positionnés en zone de libre accès pour effectuer ces activités, le sont soit sur des tables hautes avec tabouret, soit sur des meubles banque accueil sans fauteuil accueil. Et dans les 2 cas de figures ils sont sans écran.

Les personnels travaillent donc une demi journée, en champs contraint, sur l'écran de leur ordinateur portable.

Ainsi, les collègues travaillent avec une torsion cervicale, sans appui lombaire, avec un écran de petite taille.

Pour les **RP FSU emploi 31** cela contrevient aux mesures de prévention des risques de travail sur écran et de troubles musculo squelettiques, que nul doute le département ergonomie de la DG aurait censuré également.

Les **RP FSU emploi 31** vous demandent de faire un état des lieux de ces organisations site par site, et nous indiquer quelles solutions mobilières sont mises en œuvre.

4: Mise en place de l'ARU et modalités qui allient opérationnalité et ergonomie (envoyée le 23 avril)

Avec les ateliers ARU et les objectifs MER/MEC à atteindre, la direction a pris le parti de faire travailler les agents en collectif. Il est vrai qu'être entre pairs peut permettre de se donner des astuces, échanger sur les profils...

Cependant, sur l'aspect ergonomique, les **RP FSU emploi 31** vous alertent sur les facteurs de troubles occasionnés quant à un travail sur 2h de temps sur un écran d'ordinateur portable, avec torsion cervicale du fait d'absence de matériel pour mettre l'écran à hauteur des yeux.

Dans l'hypothèse où ce mode organisationnel venait à se pérenniser, les **RP FSU emploi 31** souhaitent travailler avec la direction sur des modalités qui allient opérationnalité et ergonomie.

5: Bilan RSE et télétravail à Saint Michel (envoyée le 23 avril)

Sur le site de Toulouse Saint Michel, les jours de télétravail ont été accordés en tenant compte de la RSE du site.

Les **RP FSU emploi 31** vous demandent de nous présenter :

- Un bilan sur les consommations des fluides (électrique, chauffage, eau),
- Les économies financières réalisées sur le budget fonctionnement de l'agence,
- Les sommes versées pour les journées télétravaillées sur 2024.

Vous trouverez ci-dessous nos questions en attente de réponse de la DT

6: Agents n'ayant pas suivi l'exercice intrusion de leur site (envoyée le 23 avril)

De nombreux agents n'ont pas pu être présents sur leur site pour suivre la formation "intrusion".

Les **RP FSU emploi 31** vous demandent quelles modalités de rattrapage seront mise en œuvre pour ces collègues ?

7: Gestionnaire Appui Toulouse Saint Michel (envoyée le 23 avril)

Lors de la BDE de juin 2023, le poste 2023-58002 de gestionnaire appui pour le site de Toulouse St Michel était décisionné "en rediffusion".

Or les **RP FSU emploi 31** n'ont vu ce poste être en rediffusion ni sur la BDE de novembre 2023, ni sur la BDE d'avril 2024.

Ce site n'a pas de gestionnaire appui depuis plus d'un an, avec à l'heure actuelle une collègue en contrat aidé qui est en fin de parcours.

Les **RP FSU emploi 31** demande un additif au mouvement pour se conformer à la décision régionale de juin 2023, et permettre l'organisation administrative du site de St Michel.

8: Durée mission CSP et égalité de traitement (envoyée le 23 avril)

Les **RP FSU emploi 31** vous demandent pourquoi les agents CSP de la DT 31 ne peuvent pas, comme d'autres services CSP de la région, avoir 5 ans de missions ?

9: décret par carence sur l'assurance chômage au 1er juillet 2024 (envoyée le 3 mai)

Les **RP FSU emploi 31**, comme les personnels, ont entendu les déclarations du premier ministre annonçant un décret par carence sur l'assurance chômage au 1er juillet 2024.

Les **RP FSU emploi 31** expriment des inquiétudes, sans aborder le fond du décret mais la temporalité:

- Comment imaginer, alors que nous sommes en mai, mettre en œuvre des changements sur l'indemnisation au 1er juillet, sans avoir la teneur exacte du décret?
- Comment imaginer des personnels sans formations à ce stade?
- Comment imaginer des personnels sans informations pour assurer l'accès aux droits des demandeurs d'emploi ?
- Comment imaginer des personnels qui tous les jours connaissent les affres de l'informatique qui ne marchent pas avec les mises à jour opérationnelles?
- Comment imaginer les personnels mettre à jour les portails, les budis, les teams, les partenaires du réseau pour l'emploi dont les maisons France Services?

Vous trouverez ci-dessous nos questions en attente de réponse de la DT

10: Lumière parking de Jolimont (envoyée le 3 mai)

Les **RP FSU emploi 31** suggèrent d'installer un radar automatique au parking "maison de retraite" de l'agence de Toulouse Jolimont pour activer les lumières.

11: récurrence des dysfonctionnements informatiques (envoyée le 3 mai)

Les **RP FSU emploi 31** tiennent à souligner la récurrence des dysfonctionnements informatiques au quotidien. Cela fait peser une charge mentale en accueil, en réception, en traitement des attentes.
Les RP FSU emploi 31 vous demandent ce qu'il est prévu pour améliorer la robustesse de notre réseau surtout qu'il a vocation à être celui du réseau pour l'emploi, avec plus d'utilisateurs.

12: Latitudes RE (envoyée le 16 mai)

Les **RP FSU Emploi 31** vous demandent quelles latitudes sont laissées à un RE quand, lors de toutes les réunions d'équipes se connectent DAFT et DAAFT (qui de plus assurent animation et pilotage de la réunion) ?

13: Le CRE et avertissement non présent dans le dossier du DE (envoyée le 16 mai)

Les **RP FSU Emploi 31** ont découvert que l'avertissement avant radiation pour insuffisance de recherche d'emploi qui est initié par voie manuelle (donc non automatique) n'apparaît pas dans le dossier de la personne.
Les **RP FSU Emploi 31** vous demandent instamment d'informer les collectifs des agences de ce changement d'importance.

14: Le CRE et "faisceau d'indice" (envoyée le 16 mai)

Les **RP FSU Emploi 31** ont découvert que le questionnaire adressé aux DE par le CRE était arrêté. A sa place, se met en place "le faisceau d'indices".
Les **RP FSU Emploi 31** pointent là aussi qu'aucun collectif n'a eu à ce jour de présentation de ce faisceau d'indices alors qu'il est déployé.
Les **RP FSU Emploi 31** vous demande d'y remédier rapidement.

Vous trouverez ci-dessous nos questions en attente de réponse de la DT

15: Le CRE et le circuit du recours (envoyée le 16 mai)

Les **RP FSU Emploi 31** vous demandent lors d'une procédure pour insuffisance de recherche d'emploi si le recours se fait toujours au niveau de la DT ou dépendra uniquement de la DT production.

16: Les NMSA (envoyée le 16 mai)

Les **RP FSU Emploi 31** souhaitent avoir un calendrier du déploiement sur Muret et Cartoucherie de l'expérimentation des nouvelles modalités d'accompagnement.

Toulouse le 17 mai 2024

**Vos RP FSU Emploi 31 sont et restent à votre écoute.
Pour toute question, éclaircissement, conseil, accompagnement**

N'hésitez pas à nous contacter.

Anabela BARNILS - Emmanuel M'HEDHBI - Emmanuelle Larribeau